

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue au lieu ordinaire de session, le 21 septembre 2022 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Belisle, maire, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum:

Monsieur Mathieu Belisle-Dorion,  
Monsieur Léo-Paul Côté,  
Monsieur Martin Blanchette,

Monsieur Marc Côté-Sauvé,  
Madame Céleste Simard,  
Madame Myriam Bourgault.

Madame Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

AVIS DE CONVOCATION

La session extraordinaire a été dûment convoquée par un avis spécial écrit à tous les membres du conseil. Monsieur Jean-Louis Belisle fait la lecture de l'avis de convocation, vérifie le quorum et déclare la séance ouverte.

L'ordre du jour se lit ainsi :

Administration  
    Modification de la date de la séance du conseil.  
Urbanisme  
    Projet pour l'ancienne usine Fabritek  
Voirie  
    Soumission ponceau Route à Bouchard.  
Période de questions  
Certificats de crédits  
Levée de la session

2022-09-174 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Monsieur Marc Côté-Sauvé, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALES:

2022-09-175 MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 03 OCTOBRE 2022  
CONSIDÉRANT QUE qu'il y a des élections provinciales le 03 octobre 2022;

CONSIDÉRANT QU'une modification de date s'impose;

Sur proposition de Monsieur Marc Côté-Sauvé, il est résolu à l'unanimité des membres présents modifier la date de la séance du conseil pour le 11 octobre 2022 à 20h.

ADOPTÉE

URBANISME :

2022-09-176 DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ – SUMMIT LOGISTICS

CONSIDÉRANT QUE le projet de Summit Logistics consiste à utiliser la propriété du 331 chemin de la rivière pour l'entreposage de matériels industriels à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment, et ce uniquement dans la partie déjà autorisée dans les demandes précédente 425532 et 427524'' soit le premier 1er hectare. Aussi tel que mentionné de la rencontre, Summit Logistique aura quelques mandats pour faire de l'emballage et préparation de commandes pour transports maritimes, destinés aux clients desservit par le port de Bécancour pour le cargo Nordique;

CONSIDÉRANT QUE c'est le seul endroit avec un bâtiment commercial disponible sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est conforme à notre réglementation;

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer le projet de Summit Logistics.

ADOPTÉE

ABROGÉ VOIR RÉOLUTION 2022-10-192

VOIRIE:

2022-09-177 SOUSSION PONCEAU ROUTE À BOUCHARD

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Fortier 2000 Ltée au montant de 19 830.34 \$ taxes et transport inclus concernant le ponceau #2 sur la Route à Bouchard.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Q. : Monsieur Marc Côté-Sauvé demande s'il n'y aurait pas une formation pour les nouveaux élus?

R. : Oui,

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2022 pour les dépenses autorisées durant cette session.

---

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.

2022- 09-178 LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition de Madame Myriam Bourgault, il est résolu à l'unanimité des membres présents de lever la session à 20h40.

ADOPTÉE

---

Jean-Louis Belisle, maire

---

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.

